

DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier des œuvres de Sulpice Godechaux

du Parc de Westlaere

No 2706

4106. — Gedechmale. Sentenzen der Bare der Wechsellære. aequi-



Théâtre Royal du Parc
Cabinet de la Direction

4706

Bruxelles 14 Mars 1922

Buste de Molière
par
Godecharle

Mon cher Pierre

Lors de la manifestation organisée
au Théâtre du Parc à la mémoire
de Molière, la Musée, par l'entremise
de M. Dupireux, m'a prêté le
buste.

La Commission Française voudrait
aujourd'hui après la représentation
de Misanthropie renouveler cette
manifestation. M. Dupireux voudrait
lire, toujours devant le buste,
le discours prononcé en Sorbonne
par M. Emile Fabre.

Sans doute, grâce à vous,
pourrai-je encore avoir
pour 24 heures, l'effigie
du grand homme.

Je vous proposais de
le faire prêter, mais il paraît
que vos hommes préfèrent le
porter eux-mêmes, l'objet étant
fragile.

C'est pour la Patriote et
la Soirée de ce jour. Il y a
une urgence. Voulez-vous me
renseigner par téléphone. ^(x) et
grand merci d'avance.

Amicalement
Pierre Resson

(7) 148.97

I8-Xbre I906.

A Monsieur le Ministre des Beaux-Arts,

E/V.

En réponse à votre dépêche du 13 c (B.A. n° 31.951) transmissive d'une lettre par laquelle M. Mostinck sollicite l'autorisation de faire exécuter une reproduction des bustes de Corneille et de Racine par Godecharle appartenant aux Musées, nous avons l'honneur de vous faire connaître

MUSEES ROYAUX DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

Bruxelles, le 18-12-1906.

oooooooo

18/1 1906

AK & Minicuta MS

4

L'Exp. à Vob. ~~de~~
dépense des 13 C (PA
N° 31951 / Vues
Maison de Vob

*per Dr. M. Moscati
whisk Lactation*

Le p^res. excent. 5 m
Approuvé par le b^{te},
de Cornville & le
Procureur par Goldschmidt
approuvé par le b^{te}

Prince, Row
 and Row of
 Van der Aarde

[illegible]

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N°

4906

ANNEXE

OBJET :

Copie
succincte

Rédacteur

A

Copie expédiée le

Exercice 190

Loi du

Article

Allocation.

Crédit au

Liquidation

Disponible

Chapitre

N°

Prévision

Crédit au

Liquidation

Disponible.

Bruxelles, le

18-12-1906

datée du 5-12-1906
 Va lettre annexée à la
 dépêche
 émane de M^r Mostinckx
 candidat notaire, ancien de
 Cerveaux s^r. Woluwe St Pierre
 et sollicite l'autorisation de
 faire mouler, par le mouleur
 Simon - directeur de l'atelier
 de moulage du Gouvernement -
 les bustes en terre cuite de
 Pierre et Thomas Carncille
 par Godecharle

Cette demande, sig. le
 signataire, et uniquement
 dictée par le respect des
 deux grands poètes dont on
 célèbre actuellement le
 centenaire - (Pierre et mort
 en 1684, Thomas en 1709) -

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

✓
DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

N° 31951

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 13 Décembre 1906

R 14-12-06
N 706

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser, à fin d'examen
et d'avis, la requête ci-jointe par laquelle M.
Mostinck sollicite l'autorisation de faire exécuter
une reproduction des bustes de (Pierre et Thomas) ~~de~~
~~Racine~~, par Godecharle, appartenant aux musées.

Agrérez, Messieurs, l'assurance de ma consi-
deration distinguée.

Le Ministre,

[Signature]

Bruxelles le 9 Janvier 1906

FRÉDÉRIC SIMON

SCULPTEUR

60, AVENUE MICHEL-ANGE

BRUXELLES

(Nord-Est)

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous faire connaître, que, si vous n'y trouvez pas d'empêchement, nous commencerons, demain jeudi, les travaux de moulage, du buste destiné à Monsieur le Ministre de Crooz; immédiatement après, nous commencerons au Cupidon de Cyodexcharle.

Veuillez vous, je vous prie, être assez aimable, de donner des ordres en conséquence, pour que l'on nous facilite un peu la besogne, et indiquer l'emplacement où nous pourrions opérer. Je vous remercie d'avance, et vous prie Monsieur, d'agréer l'hommage de ma haute considération et de mon profond respect.

Fréd. Simon

Bread 19/4 0/9

A H Simon

W

3

J'ai l'honneur de vous
faire connaître
la note de votre
lettre du 14 C^t
que L. C. D. H. a
par autorité
le transport de
la statue de Laplace
par le St. Michel
de Moray -
M. le comte
de M. i. V. de
position, par l'éd.

Carton du Musée
qui vous a été confié
Veuillez vous en occuper
en rapport, avec l'École
Collège St. Hyacinthe
sur l'île de la Rivière
Lige, et un cart.
appartenant à l'école
mais au Musée, et
qui reçoit le

Recu
}

Frédéric SIMON
sculpteur
60, Avenue Michel-Ange
Bruxelles

Bruxelles le 14 décembre 1905

Monsieur le Secrétaire,

Monsieur le Vicomte de Spoelberg vient de me faire connaître que la Commission Directrice des musées de Peinture et de Sculpture, a eu l'amabilité de vouloir bien autoriser le moulage de la statue de Cupidon par Godecharle.

Voudriez-vous être assez aimable de me faire savoir s'il y aurait grand inconvénient à ce que je puisse enlever la statue au musée et exécuter le travail dans mes ateliers, où elle serait en toute sécurité et où on aurait tout à la main pour faire un travail parfait; vous avez pu vous convaincre récemment, quand j'ai exécuté le moulage du buste de feu Madame Godecharle, que j'ai remis l'oeuvre au musée dans le plus parfait état de conservation, je crois inutile de vous dire que j'assume toutes responsabilités dans le cas présent et que j'aurai le plus grand soin de l'oeuvre.

L'octroi de cette autorisation serait un grand avantage pour moi, parce que j'ai fait le devis du moulage, pour l'exécution du travail à mon atelier, et si on me refusait cette autorisation, cela me causerait un préjudice pécunier, assez considérable étant donné, le peu d'importance de cette entreprise, de plus vous savez Monsieur, que les travaux de moulage ne sont pas tout à fait dépourvus d'ordures inévitables et qui n'embellissent pas précisément les locaux où on doit travailler.

J'espère que ces Messieurs de la Commission feront un accueil favorable à ma demande.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire, de m'excuser de venir vous importuner pour une affaire qui n'a pas grande importance pour vous, et d'agréer, avec mes remerciements anticipés, l'hommage de ma haute considération et de mon profond respect.

(s) Fréd. Simon.

Bruxelles le 14 Décembre 1905

FRÉDÉRIC SIMON

SCULPTEUR

60, AVENUE MICHEL-ANGE

BRUXELLES

(Nord-Est)

3
W/
Monsieur le Secrétaire,

Monsieur le vicomte de Spoelberg, vient de me faire connaître, que la Commission Directrice des musées de Peinture et de Sculpture, a eu l'amabilité, de vouloir bien, autoriser le moulage de la statue de Cupidon par Godecharle.

Veuillez-vous être assez aimable, de me faire savoir, s'il y aurait grand inconvénient, à ce que je puisse emmener la statue au musée et exécuter le travail dans mes ateliers, où elle serait en toute sécurité et où on aurait tout à la main pour faire un travail parfait; vous avez pu vous convaincre récemment, quand j'ai exécuté le moulage du buste de Sen l'adame Godecharle, que j'ai remis l'œuvre au musée dans le plus parfait état de conservation, je crois inutile de vous dire que j'assume toutes responsabi-

lité dans le cas présent et que j'enrai le plus grand soin de l'œuvre.

L'octroi de cette autorisation serait un grand avantage pour moi, parceque j'ai fait le devis du moulage, pour l'exécution du travail à mon atelier, et si on me refusait cette autorisation, cela me causerait une préjudice pécuniaire assez considérable étant donné, le peu d'importance de cette entreprise, de plus, vous savez Monsieur, que les travaux de moulage ne sont pas tout à fait dépourvus d'ordures inévitables et qui ne embellissent pas précisément les locaux où on doit travailler.

J'espère, que ces Messieurs de la Commission, feront un accueil favorable à ma demande.

Je vous prie Monsieur le Secrétaire, de m'excuser de venir vous importuner, pour une affaire qui n'a pas grande importance pour vous, et d'agréer avec mes remerciements anticipés, l'hommage de ma haute considération et de mon profond respect.

Fred. Limoy

Villa du Grand Veneur - Vielsalm

8

33, BOUL^{LE} DU RÉGENT

22 novembre 1905

~~Monsieur~~ Monsieur Emile van Wous

Secrétaire des Archives Royales

Je désirerais vivement avoir
une copie d'une statue possédée
pendant de longues années par
Mon grand père M^{re} Willens
au château de Wespelaar.

C'est un amour, bandant un
arc, de Godecharle que nous
avons vendu avec une collec-
tion d'oeuvres du même
sculpteur au Musée en 1897.
Je sais par Monsieur
Frederic Simon, à qui je voulais
confier ce travail, que l'on
n'obtient que très difficilement
une semblable autorisation.

J'ai pensé cependant que le
Comité de Surveillance des
Musées Royaux m'accorde-
rait peut-être cette permission
en tenant compte que cette œu-
vre de Godecharle nous a
appartenu si longtemps et que
ma famille a donné la pré-
férence au Musée pour
conserver ces oeuvres d'art dans

Le pays.

Croyez, Monsieur, à mes
remercements anticipés pour
la démarche que vous voudrez
bien faire et recevez l'expres-
sion de mes sentiments
distingués

J. G. de Moellberg

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

N° 1706

OBJET :

Liquidation
socles pierre bleue
ANNEXE 1

Expédié le

11 / 1900

(prix convenue à la
suite d'une adjudication restreinte)

Bruxelles, le 5 janvier 1900

Monsieur le Ministre
des Beaux-Arts

Nous avons l'honneur
de vous faire parvenir, en
double expédition, une facture
en chef de la livraison aux
Musées de Socles en pierre
bleue, ~~destinés à certains ouvrages~~
~~et s'élevant à la somme~~
~~de 249.50 fr.~~ destinés
à certains ouvrages faisant
partie des œuvres de Godechal
provenant du parc de Mespelaer.

Cette facture s'élève à
la somme de 249.50 francs
que nous vous prions, Monsieur
le Ministre, de vouloir bien
faire liquider au profit de
l'intérêt de

Veuillez agréer, Monsieur
le Ministre, l'assurance de
notre haute considération.

Pour la Commission directrice

Le secrétaire

ENTREPRISES DE CAVEAUX, MONUMENTS FUNÉRAIRES, GRILLES & CROIX EN FER.

COURONNES, MÉDAILLONS, ETC.



Atelier & Magasin

1, AVENUE DU NOUVEAU CIMETIÈRE DE BRUXELLES,

Doivent les Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique à **P. DUPONT & Fils**

Pour vente et livraison de ce qui suit :

Bruxelles, le 31 Décembre 1899.

DATES	SOMMES
<i>des pierres bleues d'après la lettre du 9 Décembre 1899 et le N° 4706 pour le prix global de</i>	<i>249 50</i>
<i>Total</i>	<i>249 50</i>
<i>Je certifie sincères et véritable le présent compte s'élevant à la somme de deux cents quarante neuf francs et cinquante centimes</i>	
<i>Bruxelles le 31 Décembre 1899</i> <i>Pour Acquit</i>	
<i>Ju</i>	<i>P. Dupont</i>
Pour la Commission directrice	
<i>Le Secrétaire</i> <i>M. Van der ...</i>	<i>Le Président</i> <i>M. ...</i>

La Commission des Musées royaux
de Peinture et de Sculpture doit
à J. B. De Meir, menuisier à Bruxelles
pour fourniture suivante :

1 grand socle de 1 m 06 de côté . . . fr^s 52,00

Pour acquit,
J. B. De Meir.

~~fr^s 52,00~~

Bruxelles, le 30 Décembre 1899

La Commission des Musées royaux
de Peinture et de Sculpture Doit
à J. B. De Maeter, menuisier à Bruxelles
pour fourniture suivante :

1 grand socle avec ferrures fr. 59,00

~~fr. 59,00~~

Pour acquit,
J. B. De Maeter.

Bruxelles, le 30 Décembre 1899

La Commission des Musées royaux de
Peinture et de Sculpture Doit
à J. R. De Maeder, menuisier à Bruxelles
pour fourniture suivante:

3 boîtes de différentes dimensions. — 92 fr 20

Après 92, 20
pour acquit
J. R. De Maeder.

Bruxelles, le 30 Décembre 1899

La Commission des Musées royaux
de Peinture et de sculpture doit
à J. B. De Maessene, menuisier à Bruxelles
pour fournitures suivantes :

2 grands socles à 48 fr. fr 96,00

fr 96,00

pour acquit
J. B. De Maessene.

Bruxelles, le 30 Décembre 1899

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

N° 4706

OBJET :

Don

ANNEXE

Expédié le

9^h 1899

Ce travail est urgent et nous vous
prions d'en poursuivre l'exécution avec
toute la rapidité possible.

Muselles, 9^h 1899

Monsieur Dyon
ex du cimetière
Eglise

Nous avons
l'honneur de vous
faire savoir que vous
êtes autorisé à entreprendre
le travail qui fait l'objet
de notre lettre du 24 9^h 1899
évalué pour le prix
global de 249.50 f.

Truilly aigre,
Monsieur, l'assurance
de notre considération
distinguée

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire,

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

N° 406.

OBJET :

copie

ANNEXE

Don fait aux arts à quel prix
pour l'acquisition d'un monument
pour l'usage du Musée R. de la Ville de
Expédié le
dans le détail du 1.

de la nature

Ils comportent
1° une plaque de 1.24 x 1.05 x 0.15
2° " " " 0.98 x 0.98 x 0.08
3° " " " 0.77 x 0.77 x 0.08
4° une plaque de 0.68 x 0.58 x 0.04
5° Retaille une pierre de 1.05 sur 1.00
placement des pierres des blocs en
(Empereur) diti d. monument

Bruxelles, le 24 9 1899

Mesieurs

Erard N° d'annexes. 191.

Dupont. Art. du Cimetière
de Bruxelles. Erard

Sorvil Rue d'Andubert. 72.

Nous avons l'honneur
de vous prier de vouloir
bien passer au Secrétariat
Musées samedi
entre 10 et midi pour
prendre connaissance
des ouvrages en pierre de
taille que nous mettons
en acquisition. X

Veuillez agréer Messieurs
l'assurance de notre
considération distinguée

Pour la Commission Directrice

Le Secrétaire

Je soussigné J.B. De Houster, menuisier
entrepreneur, m'engage par le présent d'exécuter pour
la Commission des Travaux Royaux de Peinture et
de Sculpture à Bruxelles.

6 grands socles destinés à des groupes ou
figures pour l'exposition des sculptures, d'après
les dimensions suivantes :

1 socle de 1m 35 de long, 1m 10 de large sur 0,90 de haut			
1 " - 0,60 " 0,37 " " 1m 25 "			
1 " - 0,50 " 0,50 " " 1m 25 "			
1 " 0,96 " 0,96 " " 0m 89 "			
1 " 0,55 " 0,55 " " 1m 20 "			
1 " 0,74 " 0,64 " " 0m 98 "			

Ces corps de ces socles seront construits en bois
de sapin, pièces chevrons de 6 ou 7 centimètres au
moins d'équarrissage formant charpente à l'intérieur.
L'assemblage de tous les côtés sera des mêmes pièces
au moins de 6 à 7 centimètres d'épaisseur. Sur les
2 qu'elles seront fixées des planches en sapin languettes
de 2 ou 3 centimètres d'épaisseur.

Chaque socle aura de même une plinthe
de 3 centimètres d'épaisseur.

Ces socles seront exécutés dans les meilleures
conditions de solidité, dans les proportions ci-
dessus expliquées, les bois secs et sans défaut
moyennant la somme totale de deux cent
quarante huit francs.

Bruxelles le 23 Novembre 1899.
J.B. De Houster.

Les angles de tous les
socles sans trousses
en onglets: J.B. De Houster

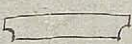
approximatif 93" / 99

248
52
24
324

JOSEPH BAUDOUIN
 Architecte
 63, Quai du H. Haut
 Molenbeek-Bruxelles

Monsieur le Secrétaire,
 Réquisition de Friedstaun pour l'installation de sculptures de Godecharke
 provenant du château de Worpelae.

Le coût pour la confection et la fourniture
 de 4 socles en bois de sapin, charpentés intérieur,
 très solides, socles moulurés en 1/4, ferrailles pour la
 mise en place, sera de 300 francs, à savoir:

- 1^o Le Temps par Godecharke de 1^m 35 longueur
 1^m 10 largeur et 0^m 90 de hauteur — — — 115, „ „
- 2^o Le Sphinx par Van der Stappen de 0^m 60 longueur
 sur 0^m 37 largeur et 1^m 25 hauteur avec les angles
 à coins creux  65, „ „
- 3^o Le Penseur par Rodin de 0,50 x 0,50 et
 1m 25 de hauteur ~~60~~, „ „
- 4^o Cariatide par Rodin de 0,55 x 0,55 et
 1m 20 hauteur ~~60~~, „ „

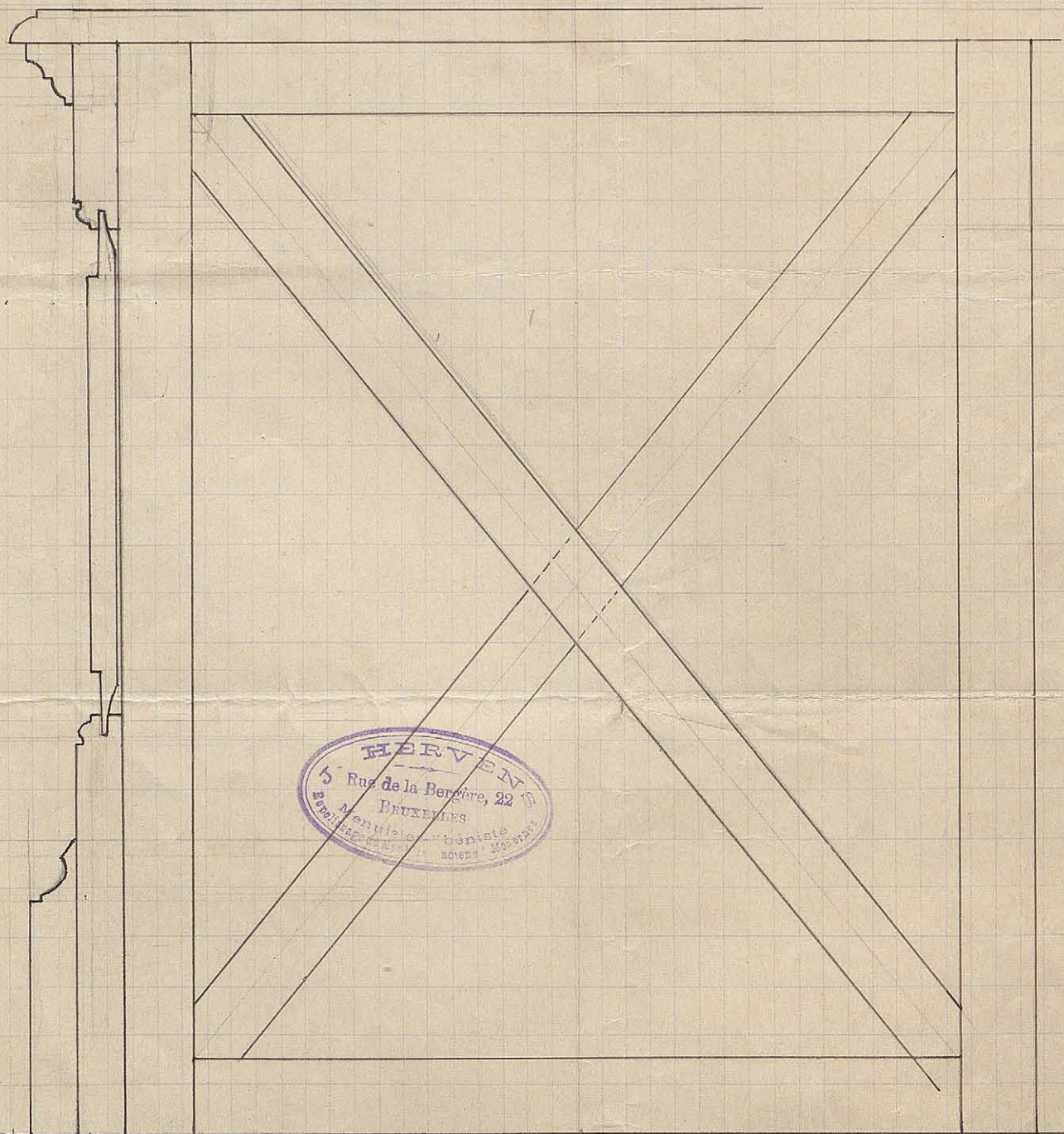
Ensemble fr. 300,00.

En attendant, vos ordres, recevez, Monsieur
 le Secrétaire, l'assurance de mes sentiments distingués
 Bruxelles, le 6 Octobre, 1899.

J. Baudouin

Pour les numéros 3 et 4
 je ferai une dénomination de l'art et d'approvisionnement
 10 à chaque ce qui pour 1000 d'approvisionnement
 pour les deux Baudouin
 à Monsieur Van Mors Secrétaire des Musées Royaux de Peinture et
 de Sculpture de Belgique.

Coupe suivant A B.



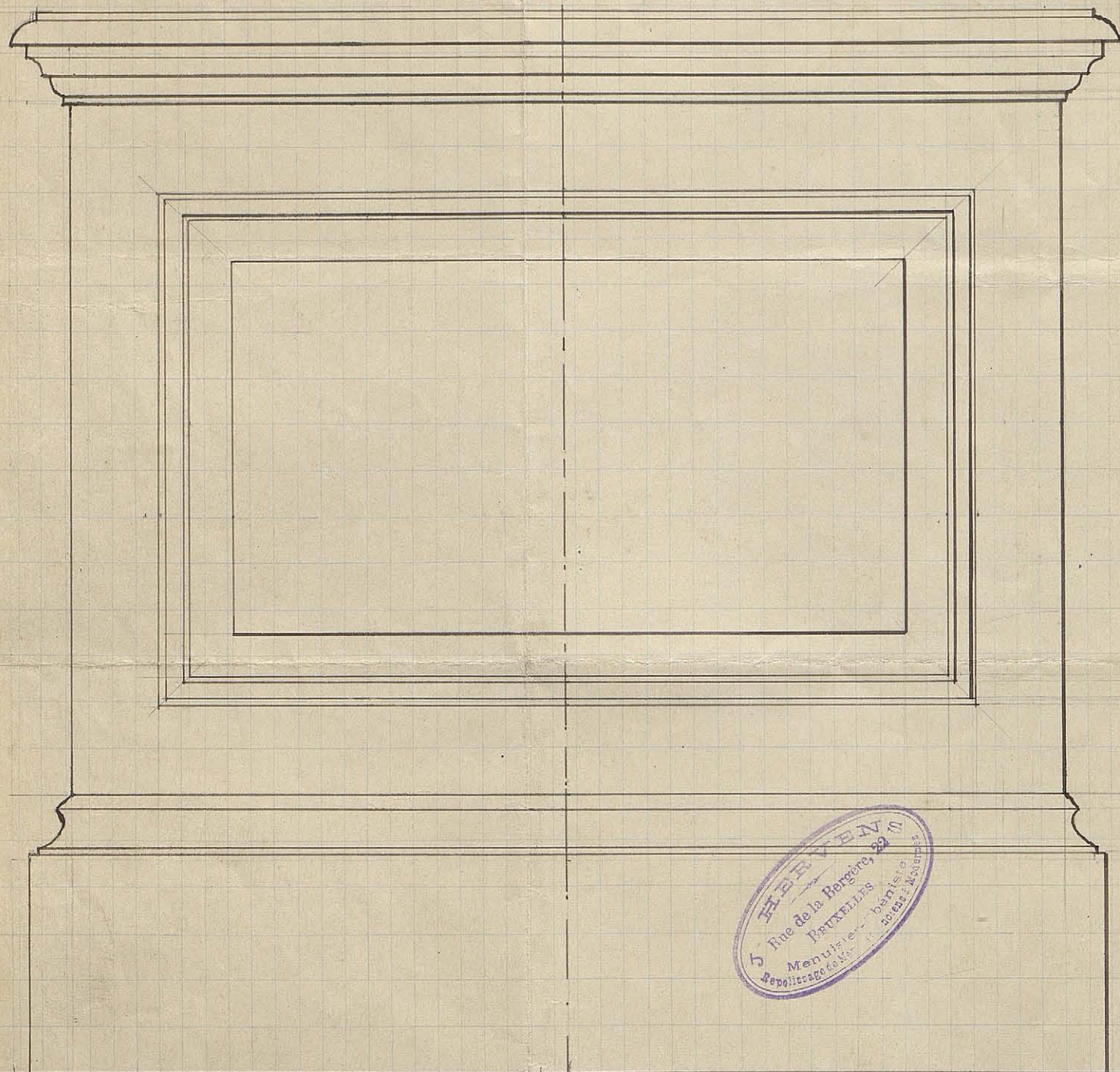
Détail d'un Côté

Hervens, m'engage à exécuter les six socles,
données, en sapin du Nord, 1^{re} qualité, pour
cent quatre-vingts francs. (480 fr.)

Bruxelles le 14 novembre 1899

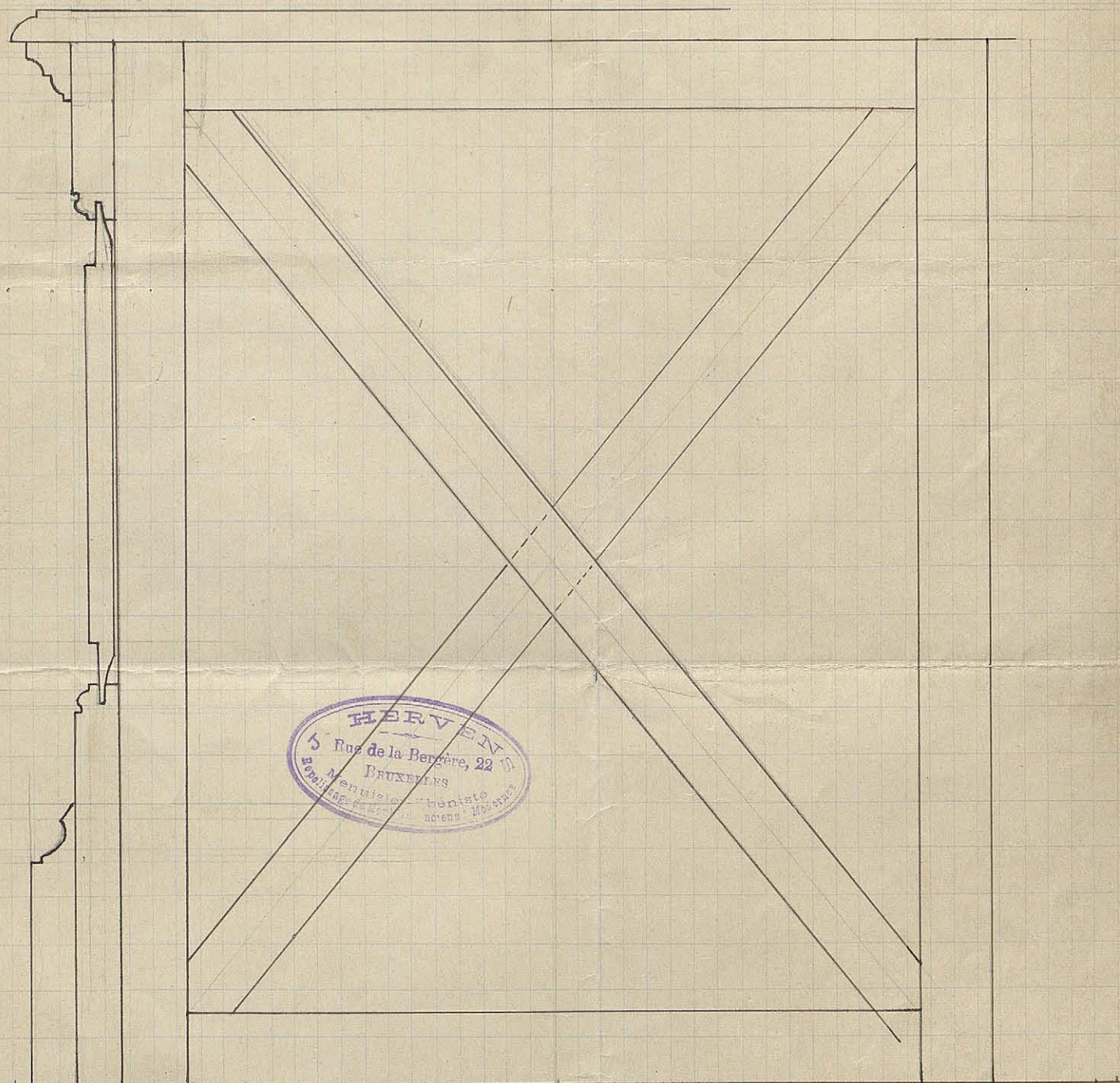
J. Hervens

A



vue d'une face
B

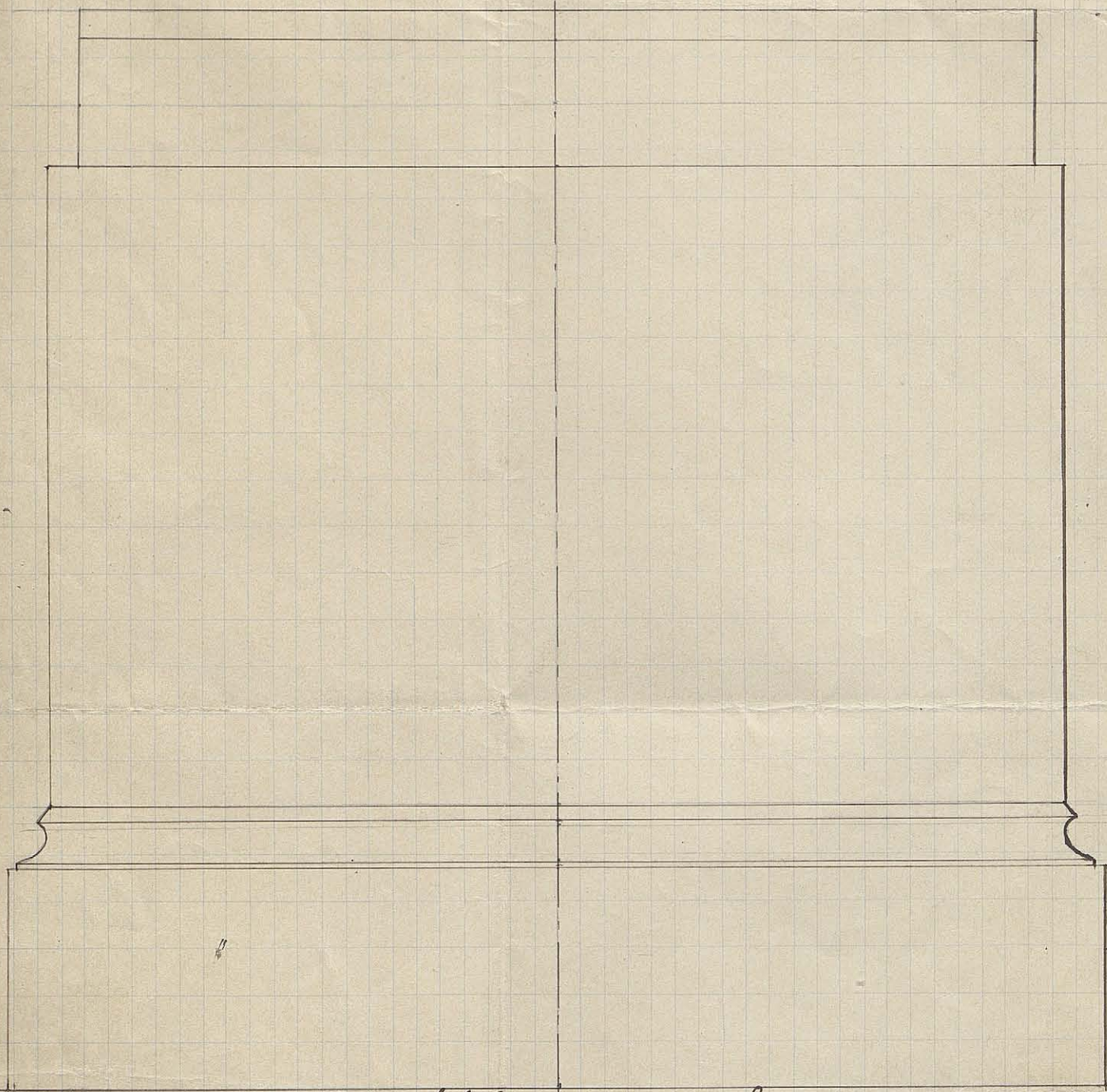
Coupe suivant A B.



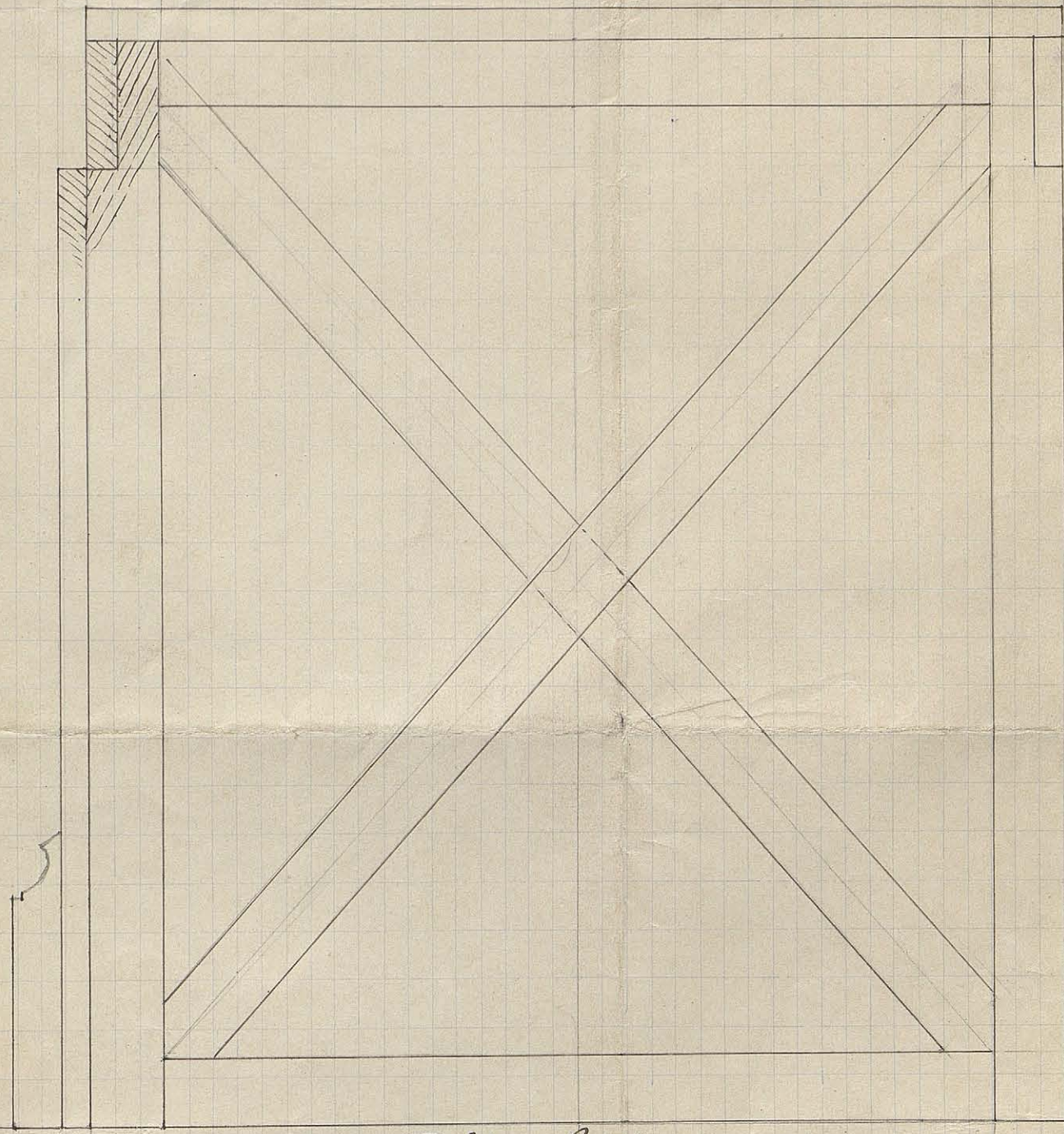
Détail d'un Côté

Je soussigné Joseph Herven, m'engage à exécuter les six socles,
suivant dimensions données, en sapin du Nord, 1^{re} qualité, pour
le prix global de quatre cent quatre-vingts francs. (480 fr.)
Bruxelles le 14 novembre 1899

J. Herven



Vue d'une face



Détail d'un côté.

Je soussigné Joseph Hervens m'engage à exécuter les six socles,
suivant dimensions données, en sapin du Nord, 1^{re} qualité,
pour le prix global de trois cent cinquante cinq francs (395 fr.)

Bruxelles le 11 Novembre 1899

J. Hervens

FABRIQUE DE MEUBLES SCULPTÉS

Joseph BAUDUIN

MENUISIER - ÉBÉNISTE

REPRODUCTION ET RÉPARATION D'ANTIQUITÉS

~~Quai du Rainaut 63.~~
~~6, Rue des Trois Têtes, 6.~~ BRUXELLES

Les Musées Roiaux de Peinture et de Sculpture de Doit

Pour vente et livraison des marchandises suivantes, payables à Bruxelles, au comptant.

BRUXELLES, le 20 Octobre, 1899.

*Pour fourniture d'un pied de table de style Louis XV
d'un groupe de Goddecharle provenant du château de Wespelaer*

Savoir
Fourni un socle, avec charpentes intérieures,
panneaux à onglets, de 2^m 15 de longueur
1^m 10 de largeur et 0^m 75 de hauteur pour
le groupe de Goddecharle. Pan poursuivant
Syrise provenant du Parc de Wespelaer. 125 " "

Total frs 125 " "

*Certifié sincère et véritable à la somme de
cent vingt-cinq francs.*

*approuvé
Ch. L. L. L.*

J. Bauduin

*Liquide
voir dossier
Bauduin 3824*

1899
3, Quai du La...
Molenbeek-Bruxelles

ENTRÉE ET ENREGISTRÉE
le 6 76 1899
Sous le n° 3894

Monsieur le Secrétaire,
Proposition pour fourniture de perrons destinés
à l'installation de sculptures de Godaeharck provenant du
Château de Wespelaar. —

Le coût pour la fourniture de
deux socles

Dont l'un a 0m 96 carré et
0,89 hauteur pour le Groupe
Bacchus et Bacchante

L'autre de 0m 74 longueur sur
0m 64 de largeur et 0m 98 de hauteur

Ces socles seront charpentés intérieu-
rement, formés à onglet les socles
moulurés en $\frac{1}{4}$ et $\frac{3}{4}$
Pour les deux

132^{fr} 00

132^{fr} 00

En attendant vos ordres recevez
Monsieur le Secrétaire je vous prie
mes sincères salutations

J. Zauden

Bruxelles 3 Juillet 1899.

Approuvé pour exécution

Ch. Ley

à Monsieur l'Am. Mons. Secrétaire des Musées
Royaux de Peinture et Sculpture de Belgique

4906

Breath p 8th 98

a M. L. Minich.
et l'appart. de L. P. de Bt

Il m'a été
apporté et approuvé par
Vob. de la de L. P. de Bt
dernier (ad. de Bt

N^o 28053 / par M. de

Voulez bien, pour certains
résultats, par exemple à la fin
tout, la série des cartes

de Godecharle provenant
du P. de W. de la de la
place, par M. de la de la

le bureau de M. de la

Les cartes ont été
et sont en état de

de c. chef
Les prix supportés par
l'Etat de B. A.

Pour nous en faire
prix de nos antiques
à prix anticipés —
dans la même condition —
La restauration des 8 groupes
qui complètent la série
des œuvres provenant
du Parc de Wapfelbaek.

Nous avons fait
établir un devis, dont
le Cpi est ci-joint.
à l'effet au total
\$ 3515, pour le travail
dont l'exécution

serait, par ailleurs, à
verser de façon totale
Spéciale, par des men-
= tes de notre Chose, de
jeux à cet effet —

Pour expier, pour le
Mémorial, par pour l'œuvre

fi en acquiescent et
desirer que nous nous occupons
nous à nos antiques

à l'issue procéder aux
travaux de restauration

dont il s'agit d'être quitte.

Les bustes & groupes
justement déterminés — après leur
mise en bon état —
dans la galerie de Vert.

Lebas & location de
Maison pour les
pour d'un très bon
effet décoratif. & pour
pour l'ensemble, pour
pour l'ensemble, pour
pour l'ensemble, pour
pour l'ensemble, pour
pour l'ensemble, pour

Veuille
Ple
L'ensemble

Le bas

Busselle, le 28 Septembre 1898.

Monsieur le Président

J'ai l'honneur de vous faire connaître
les prix de restauration des divers groupes et statues
provenant du Parc de Weopelaen.

Ce travail comprend : le nettoyage, la
restauration, en pierre, appliqué au ciment
Meyer, la restauration des plinthes en pierre bleue
ainsi que broches en cuivre.

1 ^o	Amour et Psyché	(groupe)	2 50 frs.
2 ^o	Bacchus	groupe	3 00
3 ^o	Hercule (statue)	piédestal en pierre bleue	2 60
4 ^o	Neptune	groupe	6 50
5 ^o	Volcain	(statue)	4 50
6 ^o	Hermaphrodite	(statue)	1 80
7 ^o	Bélisier	(groupe)	2 75
8 ^o	Faune	grand groupe	11 50

Total frs. 35 15

Je vous prie, Monsieur le Président, l'assurance
de mes sentiments très-distingués

J. Mirimanoff

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

N° 1706

OBJET :

Liquidation finale
Restauration

ANNEXE

Expédié le

20 9^{he}
1899

Après la lecture de la
Note pour envoi d'un exemplaire
de la Ltr. par laquelle M. Minimey
demande à être remboursé des
frais de la commission en question.

Bruxelles, le 18 Sept. 1899

Monsieur le Ministre
des Beaux-Arts.

Conformément à votre
dépêche 28033 du 11 janvier
1899 et comme suite à notre
lettre du 8 juin dernier même
engagement que la présente,
nous avons l'honneur de
vous faire savoir que rien ne

s'oppose, à notre avis, à
la liquidation de la somme de
485 f. formant le solde du
prêt consenti pour l'exécution
des travaux de restauration
des groupes, statues et bustes
provenant du Parc de Mespelaer
et qui fait l'objet de la lettre
de M. Minimey, que nous
vous adressons, sous le pli,
en copie.

Je vous prie d'agréer, etc.

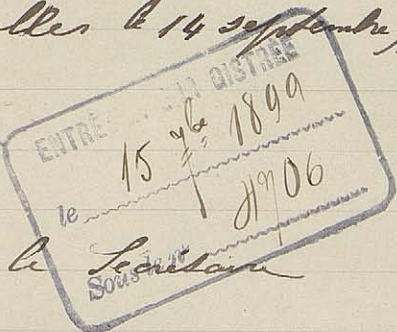
Pour la Commission directrice
le secrétaire

Le Président

17

Brouelles le 14 septembre 99

1500 / 1 an



Monsieur le Secrétaire

Après avoir terminé la restauration des groupes en pierre par Godchaux, je serai très-désireux de toucher le restant de la somme qui m'est due, soit, la somme de Sept cents et quinze francs.

En attendant, Monsieur le Secrétaire, que vous ferez suite à ma demande, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments très-distingués

J. Mirman

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

N°

4706

OBJET :

Demande de fonds

ANNEXE

Expédié le

8^{IV} 99

My

Bruxelles, le 8 juin 1899

Monsieur le Ministre des Beaux-Arts.

Nous avons l'honneur de vous adresser la copie d'une lettre par laquelle M^r Mirimai sollicite un acompte de mille francs sur le travail de restauration en vue d'exécution des groupes provenant du Parc de Wespelaer, et de vous faire connaître que rien s'oppose, à notre avis, à la liquidation de cette somme au profit de l'intéressé. Il est entendu que les 415 francs formant le solde du prix convenu pour l'exécution des travaux dont il s'agit, ne seront délivrés qu'après l'achèvement complet de ceux-ci, et approbation par la Commission Directrice.

Truilly expose, M^r le Ministre
l'assurance de notre haute considération.
Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire, Le Président,

3



Brunelles le 6 juin 1899

Messieurs

Monsieur le Secrétaire

Il me serait très -
agréable de pouvoir toucher encore
un acompte de mille francs,
sur le travail en exécution des
groupes provenant du Parc de Wespelaar
afin de faire face aux différents
frais nécessaires au dit travail

Épouvanté, Monsieur le Secrétaire
que vous donniez suite à ma
demande, je vous prie d'agréer
l'assurance de mes sentiments
très - distingués

alac J. Minnig

étant entendu que les 715
forment le solde du prix
Cours. Pour l'exécution des
travaux dont il s'agit,
Je vous prie de bien vouloir
faire passer le C^{te} de la
Musée -

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE

DE L'ÉCOLE

20

Musée 14/12 99

A M. L. Minist. des

des Beaux-Arts & de l'Éducation

Paris

Pour avoir l'honneur
de vous adresser par la
la copie d'un lib. pour
la M. M. Minist. des Beaux-Arts
un échantillon de lib. pour
de restauration
sur le travail de la cour
et l'exécution des gravures
provenant du Parc de Versailles
phénix, & de vous faire
connaître que l'on s'est
occupé, à Paris, avec
la légation de l'Éducation
pour le profit de
l'industrie —

Le présent fait fait
A. L. Minist. des Beaux-Arts & de l'Éducation

peche en dent. du 11^e jour
soub. (au de B A 9^e)

28033 /

Vauilly apres

8000
L. Vauilly

by

Bumiller, le 12 février 1899

Monsieur le Président

Il me serait très-agréable
de pouvoir toucher encore un acompte
de mille francs, sur le travail
en cours d'exécution, des groupes pro-
venant du Parc de Wespelaar,
afin de faire face aux diffé-
rents frais nécessaires au dit travail.

Espérant, Monsieur le Président,
que vous donnerez suite à ma
demande, je vous prie d'agréer
l'assurance de mes sentiments,
Très Distingués

Votre serviteur
J. Minnema

2
MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

DES

Beaux Arts.

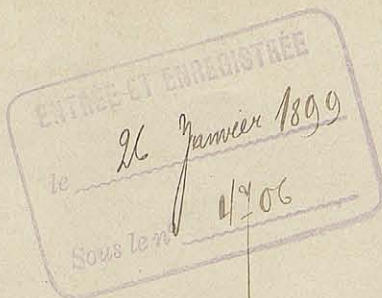
N° 28033.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

—
ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 2 janvier 1899.



Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 17 de ce mois, n° 4706, j'ai l'honneur de vous faire connaître que rien ne s'oppose à ce qu'un congé de deux mois soit accordé à M. Mirimaï, en vue de lui permettre de se consacrer à l'exécution des travaux de restauration des oeuvres sculpturales de Wespelaer.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des Musées
royaux de peinture et de sculpture de l'Etat,

E/V.

Mus. 17 - I 99

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 4906

Remise

Le Minist. de l'agriculture
de T P W

à le hist. de Votr. despatch
en date du 11 ~~Janvier~~ C^o
W^o de B A 928033

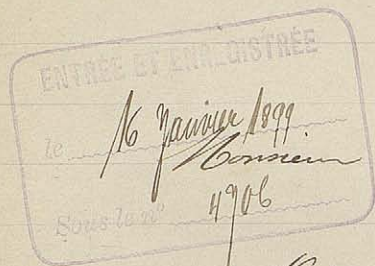
Pour votre honneur et
pour faire connaître que
le travail exécuté
par la Société pour
M. Merimey après de
l'achat de son état
les copies parvenues
au point de Weyplac
~~ont été déposées par M. W.~~
Elles ont été post.

appellation, & par là
à l'opport, à l'inst. us.,
à la liquidation d'un
bon de 800 schets.
par l'intention de Chef
des travaux accomplis -
Pour leur perfectionnement
par l'ordonn. de & ~~un~~
instruction d'inspection,
à l'effet, dans l'inst. ~~de~~
dépêche par l'inspecteur -

Avec vous, adresses,
avec G. ph; M. L. Minich
le Capit. d'ici l'inst.
par l'agent M. M. Merimay
le représentant à leur
occasion de l'inst. d'align.

Obtint, un bon de l'inst.
^{attribution}
Puis, leur ^{attribution} affectation,
afin de passer à l'arrêter
des effectifs - l'exéc.
~~leur destination~~ à l'exéc.
Afin de passer à l'inst.
l'inst. qui lui ont
et. confier - les
Pours. sont prises
pour que le service de
Murs. n'ait pas
à l'effet de l'application
de cette ^{décision} ~~mesure~~ à l'inst.
leur ~~travaux~~ fin - par Chef
Co. chef & à l'inst. par
l'inst. ~~accusés~~ l'inst. ~~appels~~
l'inst. Minich &
O. C. L.
L. Paul
by

Brunelles 16 Janvier 1899



Monsieur le Président

Après avoir appris, que Monsieur le comte de Lalaing se trouve en ce moment à Paris, et que par conséquent il n'assiste pas à cette séance je prie Monsieur le Président de bien vouloir constater l'avancement de mon travail, car ayant presque terminé le nettoyage des œuvres, je désirerais avoir un acompte de seize cents francs, afin de faire face à mes débours.

Esperant, Monsieur le Président, que vous prendrez

ma demande en considération,
je vous prie d'agréer l'assurance
de mes sentiments dévoués

Votre serviteur
Y. Minier

7
MINISTÈRE
DE
l'Agriculture et des Travaux publics.

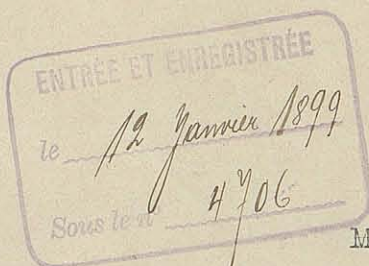
Bruxelles, le 11 janvier 1899.

DIRECTION
DES
Beaux Arts.

N° 28033.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

7
ANNEXE.
SOMMAIRE.



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. Mirimaï m'a adressé une demande de paiement d'un acompte sur le prix fixé pour remettre en bon état les groupes provenant du parc de Wespelaer.

Il sollicite une somme de 800 frs. comme paiement du travail accompli.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien me faire savoir si ce travail est approuvé par vous.

Pour les travaux à exécuter postérieurement à ces mêmes groupes, jusqu'à complet achèvement, je vous serais obligé d'apostiller les requêtes de M. Mirimaï, en me faisant savoir si ses travaux ont obtenu votre approbation.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre.

A la Commission directrice des Musées royaux
de peinture et de sculpture de l'Etat.
(Monsieur Van Mons, secrétaire).

MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

DES

Beaux Arts.

N^o 25033

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

—
ANNEXE.

—
SOMMAIRE.

Bruxelles, le 24 x^{bre} 1893.

Monsieur,

Pour pouvoir procéder à la liquidation d'une somme de 300 frs à compte sur le prix des restaurations à effectuer aux groupes provenant du parc de Wépelaer, le travail exécuté doit être approuvé par la Commission des Louvres, sous la surveillance de laquelle il est entrepris.

Agriez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Secrétaire,
H. Schuyt

A Monsieur Mirimäi,
Pratien,
au Palais des Beaux-arts,
9, rue du Louvre
Bruxelles.



Brunelle le 20 octobre 98

Monsieur le Président

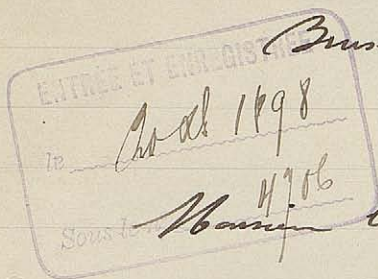
J'ai l'honneur de vous
faire connaître que j'ai terminé
le nettoyage de cinq autres plus un
fragment d'un grand groupe du Parc
de Wespelaar.

Je joins à la présente une
demande de fonds, à Monsieur le
Ministre, afin de pouvoir faire
face à mes paiements. Je prie
Monsieur le Président, de bien vouloir
approuver, et agréer l'assurance
des sentiments dévoués de

Votre serviteur

J. Minier

Bruxelles le 20 décembre 98



Messieurs

Je vous prie de bien vouloir
m'accorder deux mois de congé
sans appointements, à prendre
avec intervalles de huit à dix
jours, afin de me permettre
d'exécuter la restauration des
sévres du Parc de Vespalaer.

Belgique, Monsieur le Secrétaire
l'assurance de ma parfaite
considération

Votre très dévoué
J. L. L. L.

à la commune de ...

Bruxelles, le 14-11-98

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer
que j'accepte la résolution que la
Commission a prise en dernier lieu
au sujet de la restauration des
groupes de Godechoules, et que
je prendrai un congé au fur
et à mesure que le nettoyage
que je fais effectuer sera fini.

Recevez, Monsieur le Président,
l'assurance de ma considération la
plus distinguée.

J. Clavier

Bruxelles, le 31 octobre 1898

13

4706

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous
faire connaître que dans les
conditions où vous désirez que
j'exécute le travail de restauration des
œuvres de Godecharle, cela ne me
laissera aucun bénéfice si ce n'est
qu'une grande responsabilité pour la
bonne exécution.

Je comptais exécuter ce travail
en dehors des heures de ma besogne

108

aux Musées. Ce travail aurait été
effectué avec toute célérité possible,
dès que les deux mauvais mois d'hiver
étaient passés, les journées devenaient
longues et j'aurais commencé dès
9 heures du matin.

Dans cette situation je viens vous
prier Messieurs, de bien vouloir revenir
sur votre décision ou tout au moins
m'accorder la moitié de mon salaire
et ne pas me priver d'un petit bienfice
que m'aurait rapporté cette
restauration.

Dans l'attente d'une
réponse favorable, je vous prie Messieurs,
d'agréer l'assurance de mon respectueux
dévouement.

Votre serviteur
J. Minier

Brunelles le 19 Octobre 1898

Monsieur le Président

J'ai l'honneur de vous faire
savoir, que pour le nettoyage des
autres, provenant du parc de Wespelaer
je me ferai assister, de façon à
finir le travail, le plus vite possible.
Quand à la restauration je tiens
à la faire, moi-même, ce
travail devant être fait avec
soin et conscience.

Agriez, Monsieur le Président
l'assurance de mes sentiments,
Avec - Distingues.

J. Merimez

Bruxelles, le 13 Octobre 1898

DIRECTION
DES
Beaux Arts.

N° 28033

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

7
ANNEXE.
SOMMAIRE.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 5 oct.,
N° 4706, j'ai l'honneur de vous faire
savoir que vous êtes autorisés à confier
à M. Mirimani la restauration des
Groupes provenant du parc de
Wespelaer, sous votre direction. Ce tra-
vail sera payé 3515 francs (trois mille
cinq cent quinze francs).

Je crois devoir, toutefois, faire la
même réserve que pour les bustes
de même provenance, telle qu'elle
a été exprimée dans ma dépêche
du 27 juillet dr.

Le paiement de ces restaurations
pourra se faire en plusieurs acomptes
à la Commission des
Musées royaux
de peinture et de sculpture
des Etats. (M^r Van Mons. secrétaire)

à mesure de l'avancement des
travaux.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma
Considération distinguée.

Le Ministre
J. B. D. M. D. M.

PIERRES BLEUES

dites « PÉTIT GRANIT »

de provenance

D'ÉCAUSSINES et SOIGNIES

pour Monuments et Constructions

PIERRES dites « MARCHANDES »,

(UNIES ET SCIÉES)

de toutes dimensions

BLOCS DE MACHINES ET MOÛLLONS BRUTS

FOURNITURES

POUR

MARBRIERS et TAILLEURS de PIERRES

Conditions de vente :

Les paiements devront se faire à 3 mois sans escompte, ou à 30 jours avec escompte de 2 %: ils sont toujours exigibles à mon domicile, à Bruxelles, et je ne renonce pas à ce droit en faisant traite sur l'acheteur.

Aucune réclamation ne sera plus admise après le déchargement des pierres.

Tous les transports s'effectueront aux risques et périls du destinataire.

Tous les cas de force majeure qui pourront arriver pendant le cours d'un marché sont réservés au profit du vendeur.

Les pierres facturées au m³ sont portées au cube minimum de 0,010.

MÊME MAISON :

13, Rue Delaunoy, 13
BRUXELLES-OUEST

Proposition pour deux plaques
à placer sur le mur de la
grotte de Godecharles
provenant de l'atelier
de Wespelaar.

Aimé Bréda

15, Rue Van Haelen, Schaerbeek (gare Rogier)

W. W. W.
Dupont
Léon
Dorvil

Schaerbeek, le 14 Septembre 1899

Monsieur l'Architecte

Secrétaire des musées royaux de Bruxelles

J'ai l'honneur de vous faire savoir
que je pourrais vous fournir les pierres dites de
Monument. Sous défaut. (en pierres bleues

1°) une plaque socle rectangulaire de 1m 24 x 4,05 x 0,15 Ep.

2°) une plaque " " " 0,98 x 0,98 x 0,08 "

3°) une plaque " " " 0,77 x 0,77 x 0,08 "

4°) une plaque socle adouci en Comblanchain
de 0,68 x 0,58 x 0,04 Ep.

5°) l'estoupe d'une pierre à 1m 05 sur 1m 05.

placement et fournitures des broches en fer.
Pour la somme globale de deux cent septante
cinq francs (750 fr.)

Déposé à vos ordres Recevez, Monsieur, le
Secrétaire mes sincères civilités

Aimé Bréda

Approuvé pour l'achat

Ch. L. (ordon)

Liste des oeuvres de Godecharle, proven.
nant du Château de Wespelaer et déposées
aux Musées de peinture et de sculpture.

8. Groupes et statues en pierre).

- 1 Amour et Psyché
- 2 Bacchus et Ariadne
- 3 Bélisaire et son guide
- 4 Pan poursuivant la nymphe Syrinx
- 5 Saturne et enfant
- 6 Vulcain
- 7 Hermaphrodite
- 8 Hercule



Bustes.

- | | |
|-------------------|----------------------------------|
| 1 Demosthènes | 23 Montesquieu |
| 2 Homère | 24 Milton |
| 3 Horace | 25 Bayle |
| 4 Sénèque | 26 Le Caste |
| 5 Plutarque | 27 Wieland |
| 6 Platon | 28 Schiller |
| 7 Pythagore | 29 Linnée |
| 8 Cicéron | 30 Buffon |
| 9 Socrate | 31 Napoléon 1 ^{er} |
| 10 Marc-Aurèle | 32 Frédéric-le-Grand |
| 11 Virgile | 33 Guillaume II, Prince d'Orange |
| 12 La Fontaine | 34 Washington |
| 13 Molière | 35 Henri IV. |
| 14 Corneille | 36 Cte d'Eymont |
| 15 La Bruyère | 37 Barneveldt. |
| 16 Boileau | |
| 17 Racine | |
| 18 Bossuet | |
| 19 Fénelon | |
| 20 Montaigne | |
| 21 Voltaire | |
| 22 J. J. Rousseau | |

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE
ET DE
SCULPTURE
de Belgique.

Bruxelles, le

7^{ju} 7^{br} 899

Mon cher M. Eugène Van der
Prie,

Enfin qu'il en soit
tenu note à l'inventaire des
Musées, je vous prie de
vouloir bien faire compléter
la dépêche 28033 du 12 juillet 1898
en spécifiant le nombre de
bustes et groupes ~~en~~ du
Parc de Wespelaar — envoyé
par le Département et

en nous donnant
surtout le titre de
Chacun d'eux avec tous
les renseignements qui
devaient certainement
exister au dossier que
je vais de citer

Merci et
Bonne nuit

J. Forquy

37 lettres
8 groupes & lettres

45 -

Baron
Bourlond

Liste annuée

Salutaire

J.B.

9

MINISTÈRE
DE
l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION
DES
Beaux Arts.

N° 28033.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 27 Juillet 1898.

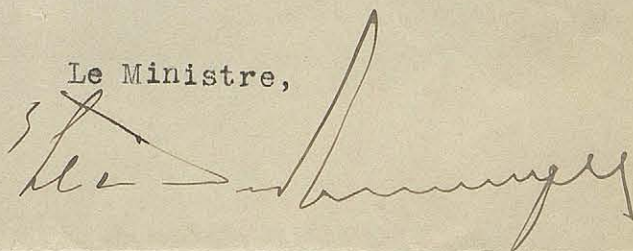
Messieurs,

En réponse à votre lettre du 13 de ce mois, N° 4706, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je ne m'oppose pas à ce que toute la série des bustes de Godecharle provenant du parc de Wespelaer, soit placé par vos soins dans les locaux du Musée.

Je me réserve toutefois, si les circonstances l'exigeaient, de disposer de quelques uns de ces bustes en vue de leur donner ultérieurement une autre destination; j'aurai soin, dans ce cas, de me mettre d'accord avec votre commission pour le choix des œuvres à conserver au musée.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture
(M. E. van Mons, Secrétaire).

Le C^{te} D^e! officier en son
importance de Nos intentions
bienveillantes aux fins
de lui permettre de choisir
parmi les œuvres du sculpteur
P. de La Roche, de qui les
voisines, par le S^{re} de la Roche
Mant, & par le S^{re} de la Roche
Pere de Waspelace, elles
qui paraissent d'être
leur en l'œuvre par
le Collecteur de l'Etat
à moi à leur avis.

Le Musée, de les V. et R. et
— dans leur ensemble
— le projet du Musée
Régional de peinture & de
sculpture.

Le diff. l'art &
groupes présentant des
qualités artistiques inégales
— il en est de excellent,
Surtout ne sont que d'un
mérit. estimable —

Mais tout offre un
vél. intérêt & la présence
de tant de trouvés de
meilleure place que dans
nos Collections. Surtout
plus qu'en la même,
la leur état d'entretien

Non. Non. Non. Non.

Non. Non. Non. Non.

Non. Non. Non. Non.

Non. Non. Non. Non.

de Conservation, & pour
éviter la dégradation de l'œuvre
— mettre leur existence,
surtout les œuvres de
Musée aux intempé-
ries de l'air —

Pour éviter, M. le
Minist. qui, pour l'art
et le Musée, & pour
grand du Palais de
B. A. dans les lieux
où quel la œuvre
pourrait être avant.

Jeune. Jeune. Jeune.
M. le Minist. pour l'art
et le Musée, & pour
grand du Palais de
B. A. dans les lieux
où quel la œuvre
pourrait être avant.

Jeune. Jeune. Jeune.
M. le Minist. pour l'art
et le Musée, & pour
grand du Palais de
B. A. dans les lieux
où quel la œuvre
pourrait être avant.

Jeune. Jeune. Jeune.
M. le Minist. pour l'art
et le Musée, & pour
grand du Palais de
B. A. dans les lieux
où quel la œuvre
pourrait être avant.

Jeune. Jeune. Jeune.
M. le Minist. pour l'art
et le Musée, & pour
grand du Palais de
B. A. dans les lieux
où quel la œuvre
pourrait être avant.

CABINET
du
Conservateur en Chef.

Cher Monsieur Van Noy

Monsieur. Ne s'agit-il pas pour vous
de demander à la Commission du Musée
l'occupation de Gustave I. Friedrichs.
Veuillez en faire passer une à Friedrichs.
Il me semble qu'il en a été question de
la Commission qui n'est pas loin d'en
à une décision. qu'en a-t-on dit ?
Veuillez - m'en dire quelques détails.
Je vous en prie à la fois. à ce
égard, je lui fais passer.

Veuillez agréer
Cordialement

Léon

3-4-97
par ét.
à main
pour l'attention
de la Commission

MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

DES

Beaux Arts.

N^o 28033

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 12 Juillet 1898.

Messieurs,

Le gouvernement a fait l'acquisition d'un certain nombre de bustes de personnages célèbres, sculptés par Godecharle et qui se trouvaient placés dans le parc de Wespelaer.

Ces bustes, ainsi que leurs anciens piédestaux débarrassés par les soins de mon administration des nombreuses couches de couleur qui les recouvraient, sont actuellement déposés dans les dépendances du Palais des Beaux Arts.

Je serais disposé à en mettre un certain nombre à la disposition de votre commission, pour orner les locaux des musées; peut-être une douzaine d'entre eux pourraient-ils être avantageusement placés dans le vestibule d'entrée du palais de la Régence.

Parmi les personnages historiques dont Godecharle a reproduit les traits, un certain nombre appartiennent au XVIII^e siècle; peut-être ces bustes trouveraient-ils tout naturellement leur place dans la rotonde du 1^{er} étage du musée moderne.

Je vous saurais gré, messieurs, de bien vouloir me soumettre éventuellement une proposition à ce sujet.

Sur les piédestaux des bustes en question figureraient des inscriptions assez courtes, rappelant ou définissant la vie, le caractère ou le génie des personnages représentés. Ces inscriptions, dans le goût de l'époque à laquelle les sculptures ont été exécutées, devraient, me semble-t-il être rétablies. Toutefois, si votre commission partage cette manière de voir, il conviendrait de ne faire ce travail qu'après que les piédestaux auront été mis définitivement en place.

Agréez

A la commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture.

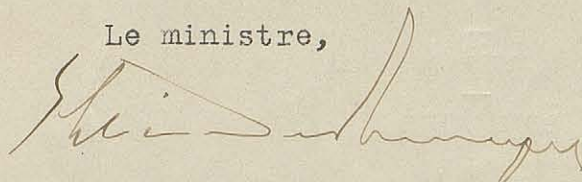
(Monsieur E. Van Mons, secrétaire.)

*Vaut à
buste et groupes*

*Il a écrit le 7
pour avoir le
nombre de
avec leur signification*

Agréez, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre,

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "F. de ...", written in a cursive style.